

Rapport public Parcoursup session 2024

INSTITUT DES METIERS - Certificat de Spécialisation - Sommellerie - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

INSTITUT DES METIERS - Certificat de Spécialisation - Sommellerie - en apprentissage (44805)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
INSTITUT DES METIERS - Certificat de Spécialisation - Sommellerie - en apprentissage (44805)	Jury par défaut	Tous les candidats	10	9	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Examen des bulletins de la classe de terminale et dernier trimestre de la classe de première.	Appréciations	Essentiel
	Examen des bulletins de la classe de terminale et dernier trimestre de la classe de première.	Résultats scolaires	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Examen des bulletins de la classe de terminale et dernier trimestre de la classe de première.	Assiduité	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre de motivation	Intérêt pour le métier	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

1 ère étape -> Etude de dossier dans l'ordre d'arrivée et par ordre alphabétique

2ème étape -> Entretien individuel

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Invitation à participer à nos réunions d'informations lors du premier trimestre 2025, ainsi qu'à nos Journées Portes Ouvertes.

Signature :

Ludovic SAUVANET,

Chef d'établissement de l'établissement INSTITUT
DES METIERS